

ARCHIVES

L'OCCUPATION ET LA RÉSISTANCE À FORT-MAHON-PLAGE (1940-1944)

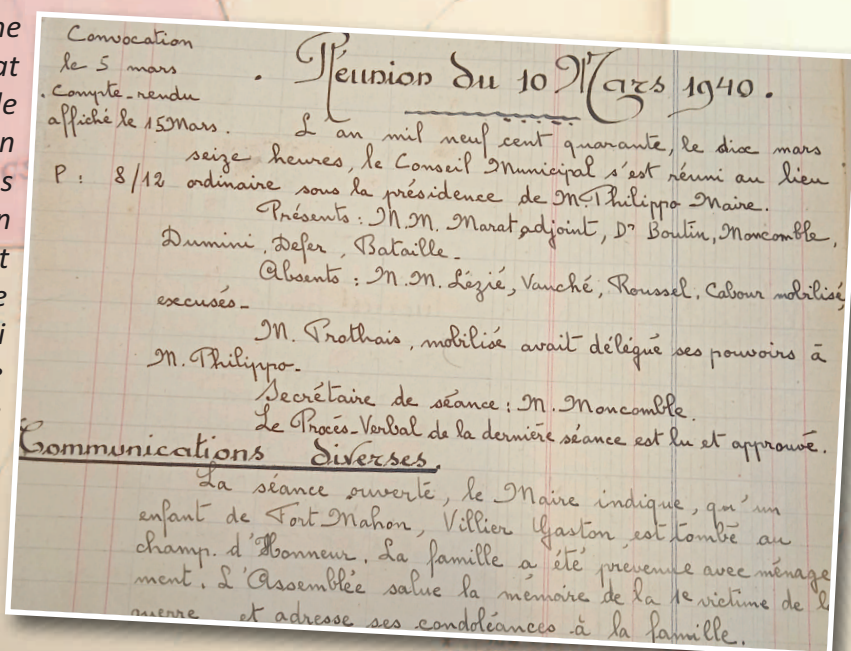
De la sombre période d'occupation s'étendant en France de 1940 à 1944, date à laquelle des territoires commencent à être libérés, et des combats qui éclatèrent sur cette période, il reste, à Fort-Mahon-Plage, des traces. Celles-ci sont visibles dans le bâti, dans le paysage, mais aussi dans les archives. Ces traces écrites évoquent des restrictions nombreuses, le ravitaillement difficile, le deuil fréquent ou les familles éloignées qui caractérisaient cette période ; mais ces traces nous montrent aussi le combat, l'espoir, la solidarité d'une commune dans ces temps troublés, des traces laissées notamment par la Résistance Fort-Mahonnaise. Nous vous proposons dans cet article de revenir, par le biais des archives de la commune de Fort-Mahon-Plage, sur cette période d'occupation et sur la Résistance locale.

Contexte :

Ayant progressivement envahi le paysage politique allemand, Adolf Hitler est devenu chancelier d'Allemagne en 1933. Il promeut le réarmement de l'Allemagne après sa défaite en 1918 et développe la théorie de l'aryanisme, et celle de « l'espace vital » Allemand, pour justifier notamment l'invasion de l'Autriche. Poussé par les succès initiaux, et par le pacte germano-soviétique, il se tourne vers la Pologne, notamment pour sécuriser le « corridor de Dantzig » donnant accès à la mer. Après le lancement de l'offensive sur la Pologne par l'Allemagne nazie, le 1er Septembre 1939, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. S'ensuit cette période d'observation mutuelle, chacun attendant un mouvement de l'autre, que l'on appelle la « drôle de guerre ». Les Français, plaçant leurs espoirs dans la solidité de la ligne Maginot, se font contourner par les Ardennes Belges, jugées infranchissables par les tanks. Le 10 Mai 1940 l'Allemagne lance l'offensive sur les Pays-Bas, la Belgique et la France. L'avancée des colonnes de char allemandes est fulgurante et permet l'encerclement des troupes françaises sur toute la partie Nord-Est du territoire, coupées des autres troupes au Sud. Les britanniques, débarqués en France en vue des combats contre l'Allemagne, se retrouvent à la merci des envahisseurs sur les plages proches de Dunkerque. La résistance des troupes françaises contribue au succès de l'opération « Dynamo » permettant l'évacuation de plus de 330 000 soldats, britanniques et français, vers l'Angleterre. Le 14 Juin 1940, Paris tombe. En France, l'occupation allemande débute dans la partie Nord du territoire, jusqu'en 1944.

I) GUERRE ET OCCUPATION

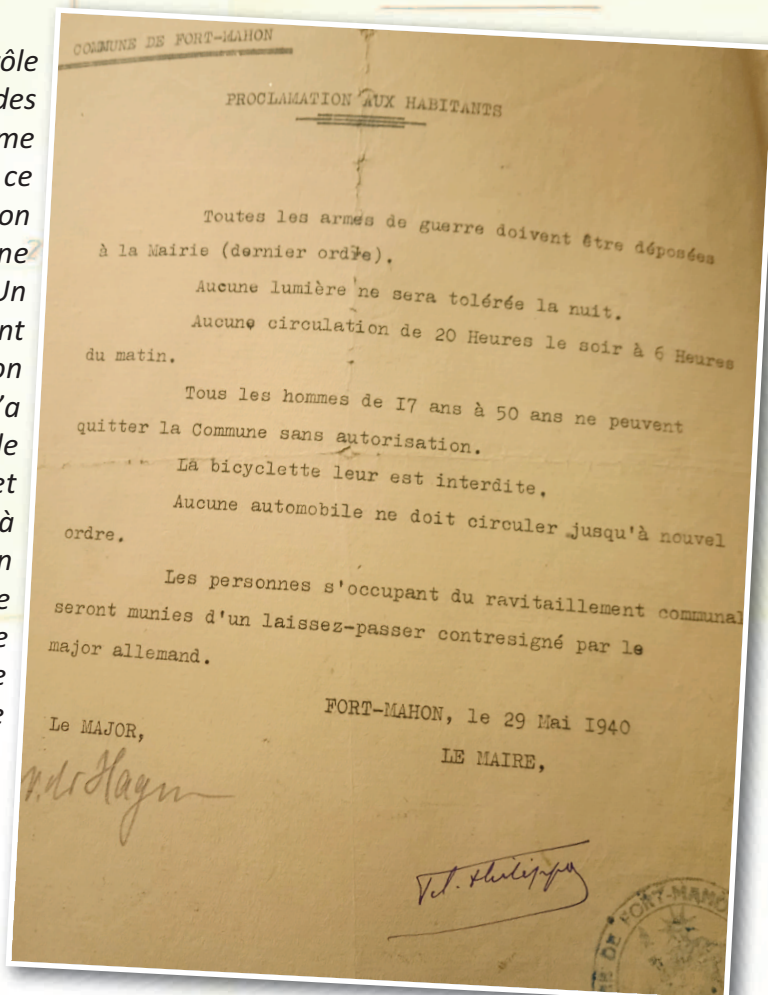
Si la victoire allemande a été rapide, elle ne signifie pas pour autant qu'aucun combat n'a été mené. On estime que le nombre de soldats français tués lors de l'invasion allemande oscille entre 50 et 60 000, sans compter les blessés ou les morts en captivité. Avant l'invasion à proprement parler, la « drôle de guerre » fut une série d'escarmouches aux frontières jusqu'en Mai 1940 où l'on estime à 3000 le nombre de soldats français tués, avant la grande offensive de Mai 1940. Ici, le conseil municipal du 10 Mars 1940 s'ouvre en rendant hommage au 1er appelé Fort-Mahonnais mort au combat. Quant aux prisonniers, la commune avait mis en place un service annexe à ceux de la mairie, s'occupant de l'expédition de colis aux prisonniers de guerre et de la gestion de leur courrier, dont certaines lettres ont été conservées dans les archives.



Après la défaite française, concrétisée par l'armistice que signe le Maréchal Pétain le 17 Juin 1940, alors qu'il a été nommé à la tête du gouvernement la veille, les Allemands occupent la moitié Nord du territoire français. A l'occupation militaire du territoire s'ajoute un contrôle administratif et policier de la commune, et des règles strictes sont imposées aux habitants, comme nous le montre ce document :

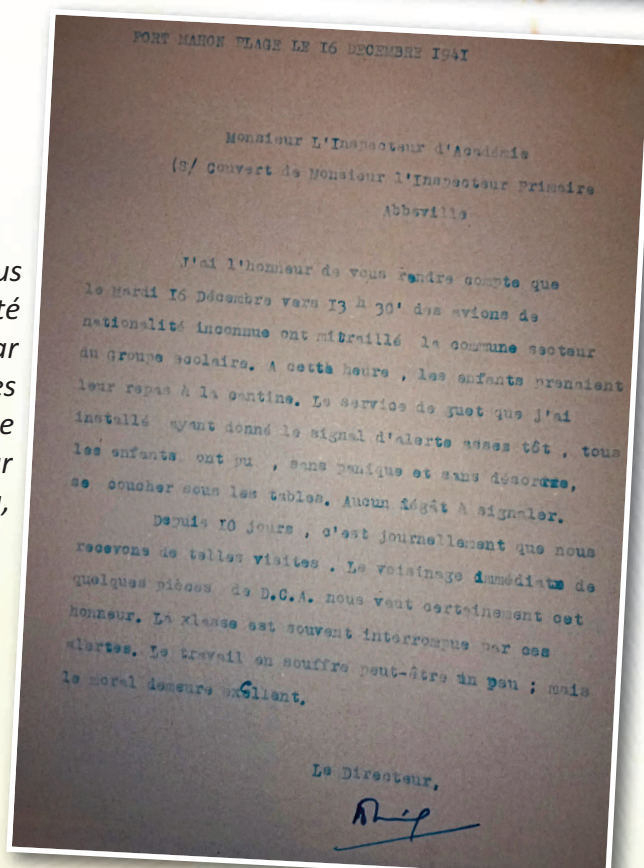
Daté du 29 Mai 1940

Dans la commune, les Allemands imposent un contrôle strict de la population, en particulier dans les périodes où les combats ont encore lieu sur le territoire, comme c'était le cas au moment de la rédaction de ce document. Parmi les mesures imposées : la circulation était contrôlée et les déplacements au-delà d'une certaine zone nécessitaient un laissez-passer. Un couvre-feu était en place et toutes les armes devaient être déposées à la mairie, mesure de précaution puisque dans le cas de ce document, l'armistice n'a pas encore été signé. Il était également imposé de calfeutrer les fenêtres et portes des habitations et débits de boissons pour que la lumière ne filtre pas à l'extérieur. Il s'agissait d'une mesure de précaution pour limiter le repérage aérien des Alliés. Dans cette même idée, il avait été imposé à la mairie de repeindre les châteaux d'eau d'une couleur sombre pour éviter qu'ils ne soient utilisés comme point de repère par l'aviation. D'ailleurs, en Novembre 1941, des balles tirées par un avion survolant Fort-Mahon-Plage atteignent le château d'eau, qui ne peut alors plus contenir que la moitié de sa capacité, obligeant les habitants à restreindre leur consommation.



De par sa position en bord de mer, la commune semble avoir été plusieurs fois la cible de l'aviation anglaise :

Ce document, signé du directeur de l'école d'alors, nous apprend la présence de batteries anti-aériennes à proximité de la commune, qui semblent ponctuellement visitées par l'aviation (probablement anglaise) ce qui conduit les élèves à devoir s'abriter sous les tables pendant leur repas. Une autre lettre de ce même directeur, nous apprend qu'un jour une balle a traversé la salle de classe, mais qu'elle n'a, heureusement, touché personne.



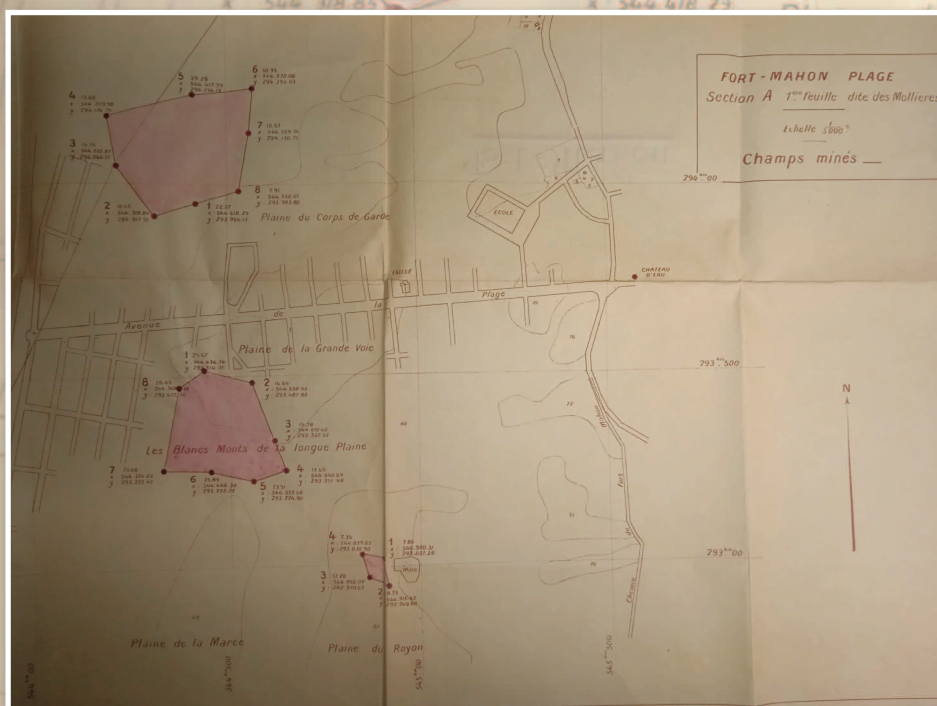
Pour faire face aux bombardements éventuels, qui pourtant n'eurent jamais lieu à Fort-Mahon-Plage, la « défense-passive » est mise en place et permet de désigner certains habitants comme référents pour guider les civils vers les abris lors d'attaques aériennes et donner les consignes nécessaires.

Si la menace de l'aviation restait constante, les règles de circulation et de couvre-feu s'assouplissent un peu lorsque les combats n'ont plus lieu sur le territoire français.

L'occupation de la commune, ville côtière ayant une certaine valeur stratégique, laisse des traces dans le paysage. Un document nous indique que 300 immeubles ont été détruits et 400 autres endommagés par la guerre, la construction d'ouvrages militaires ou l'occupation. La zone côtière avait même fait l'objet, dès 1941, d'une interdiction de circulation et de résidence.

Ce qui peut faire office, peut-être, de symbole terrible de cette période d'occupation, ce sont bien les champs de mines qui entouraient une partie de l'agglomération.

Sur cette carte, nous pouvons voir une partie des zones minées, proches des plages :



Les champs de mines constitueront un véritable danger jusque dans les années 1960/1970, où des documents évoquent des mines se trouvant enfouies sous les dunes, bien plus profondément qu'au moment où elles ont été posées, dissimulées par l'action du vent et du sable. Des mesures strictes sont prises sur les plages, et des démineurs travaillent régulièrement pour libérer la commune de cette menace, dont certains perdent la vie ou sont blessés.

L'occupation, faite de privation et d'inquiétude, a pourtant comporté quelques moments de bravoure et d'espoir, comme nous allons le voir dans cette seconde partie.

2) LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Des documents de 1960 nous donnent l'historique des démarches entreprises par la commune pour la construction d'une stèle commémorative, que les Fort-Mahonnais connaissent bien aujourd'hui, puisqu'elle est située sur le boulevard maritime Sud, face à la mer.



Cette photo nous montre le bunker au pied duquel se tient aujourd'hui la stèle commémorant les 5 jeunes fort-mahonnais ayant rejoint l'Angleterre en canoë.



« Traversée héroïque de la Manche par cinq enfants de Fort-Mahon-Plage le 16 Septembre 1941, en hommage à Reynold Lefèbvre et à ses 4 compagnons ».

Cette stèle commémore l'exploit de 5 jeunes Fort-Mahonnais qui, le 16 septembre 1941, décidèrent de quitter leur commune mais aussi leur pays, pour rejoindre les forces françaises libres en Angleterre. Ils étaient de ceux, peu nombreux il est vrai, qui avaient entendu l'appel du Général de Gaulle le 18 Juin 1940. Et l'on imagine aisément ce que devait représenter la vie sous l'occupation, avec toutes les restrictions que nous avons pu voir précédemment, pour ces 5 jeunes gens. Ils évoquent d'ailleurs dans une interview qu'ils ne supportaient plus l'occupation allemande. Ils se préparèrent pendant des mois, étudiant le trajet en secret, s'entraînant sur la plage... Finalement ils se lancèrent, de nuit, juste après le début du couvre-feu. Sur une plage où patrouillaient les Allemands, ils parvinrent à avancer sans être vus et mirent leur canoë à l'eau. Il ne s'agissait que de frères canoës indiens, qui nécessitèrent la force des bras des 5 jeunes hommes pour s'extraire de la baie et prendre le large. Les pagaies laissèrent des traces phosphorescentes dans l'eau, qui firent craindre aux 5 compagnons que les mitrailleuses ne se mettent à crépiter. S'ils dérivèrent plusieurs fois, s'ils croisèrent les projecteurs d'une vedette allemande qui patrouillait, et même un avion, ils parvinrent finalement, épuisés et assoiffés, sur les côtes anglaises, à Eastbourne.

Ces 5 jeunes fort-mahonnais honorés par la stèle sont parvenus à rejoindre les Forces Françaises Libres, et l'un d'eux, Raymond Lefèbvre, après avoir été par deux fois blessé lors de la campagne d'Italie, est par la suite tombé en Alsace dans les combats visant à libérer la France.

Nous renvoyons à l'article en ligne de France 3 régions sur ce sujet et le détail du récit pour plus d'informations. Si aucun document officiel retrouvé en mairie ne mentionne cet évènement, les documents plus tardifs compilent les témoignages et les discours prononcés à l'occasion de l'inauguration de la stèle en Août 1960. De nombreuses personnalités furent conviées à cet évènement, mais plusieurs ne purent se rendre sur place à cause de leur emploi du temps chargé, tant les commémorations furent nombreuses à cette période.

Certaines personnalités ont pris la peine de répondre aux sollicitations de la commune, comme par exemple le général Koenig, qui commandait les Forces Françaises Libres en 1944. Il y eut également Madame la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, veuve du général Leclerc, qui s'excusait de ne pouvoir être présente à la cérémonie, puisque conviée à la messe commémorant la libération de Paris par la 2e division blindée, que commandait son défunt mari. Enfin, Lord Winston Churchill, qui avait reçu personnellement les 5 jeunes fort-mahonnais à l'issue de leur périple, fut également convié. La lettre de réponse de sa secrétaire personnelle a été retrouvée dans les fonds d'archives de la mairie :

CHARTWELL,
WESTERHAM,
KENT.

18 August, 1960

Private

Dear Monsieur le Maire,

Sir Winston Churchill has asked me to thank you very much for your letter, and your invitation which he has received with great pleasure.

Sir Winston is indeed complimented by your agreeable thought of him, but he has very much regrets that his arrangements will not allow of him accepting.

Sir Winston asks me to send you his good wishes, and he hopes that the meeting on August 28 will be most successful.

Yours sincerely,

Doreen Pugh

Private Secretary

Monsieur le Maire de Fort-Mahon-Plage.

Traduction : « Cher Monsieur le maire, Sir Winston Churchill m'a demandé de vous remercier sincèrement pour votre lettre, et pour votre invitation qu'il a reçu avec un grand plaisir. Sir Winston est réellement flatté que vous ayez gentiment pensé à lui, mais il regrette profondément que ses engagements ne lui permettent pas d'accepter votre invitation.

Sir Winston m'a demandé de vous transmettre ses meilleurs vœux, et il espère que cette cérémonie du 28 Août sera réussie.

Sincèrement vôtre, Doreen Pugh. »

Un appel aux dons avait été lancé pour l'érection de la stèle, et avait rencontré un franc succès. Le jour même de la commémoration, la commune se voyait aussi remettre la croix de guerre.

Outre l'évasion spectaculaire de ces 5 jeunes fort-mahonnais, les documents nous montrent également la Résistance à l'intérieur même de la commune.

On imagine aisément la difficulté que représentait alors le fait de résister. Les documents nous apprennent que les postes radio avaient été rassemblés et confisqués par l'occupant, de même que toutes les armes des habitants. De plus, le couvre-feu limitait tout déplacement la nuit.

Pourtant, une allocution prononcée en 2008 par Roger Gallet, l'un des anciens chefs de la Résistance dans ce secteur, nous apprend qu'un groupe de résistants était constitué à Fort-Mahon-Plage, qui s'était d'abord intitulé « Groupe Viller », du nom du premier soldat fort-mahonnais tué en 1940, puis « détachement Bir-Hakeim ». Ce groupe avait été formé sous l'impulsion d'un certain Fernand Bacquet, coiffeur à Fort-Mahon-Plage. Ils avaient eu la possibilité de récupérer quelques armes sur les plages, abandonnées lors de la dérouté des alliés en 1940.

RÉSISTANCE
DE LA
REPUBLIQUE

Paris, le 23 août 1960

Cabinet

Monsieur le Maire,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire parvenir une invitation aux Cérémonies qui doivent marquer la remise de la Croix de Guerre à votre Commune ainsi que l'inauguration de La Stèle commémorative de L'Exploit de mes Camarades des Forces Françaises Libres.

Pour de nombreuses raisons, j'aurais beaucoup aimé pouvoir assister personnellement à cette manifestation. Malheureusement, il ne me sera pas possible de me rendre ce jour là à Fort-Mahon ; mais j'ai demandé au Secrétaire Général de L'Association des Cadets de la France Libre de bien vouloir représenter tous mes Camarades qui auraient aimé être présents ce jour là.

Le Secrétaire Général de L'Association est M. Robert GAITZ qui compte venir avec son épouse et à qui je fais parvenir l'invitation que vous m'avez adressée.

En vous exprimant le vœu que cette cérémonie revête tout l'éclat qu'elle mérite, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, aux assurances de mes sentiments distingués.

Pierre Lefranc

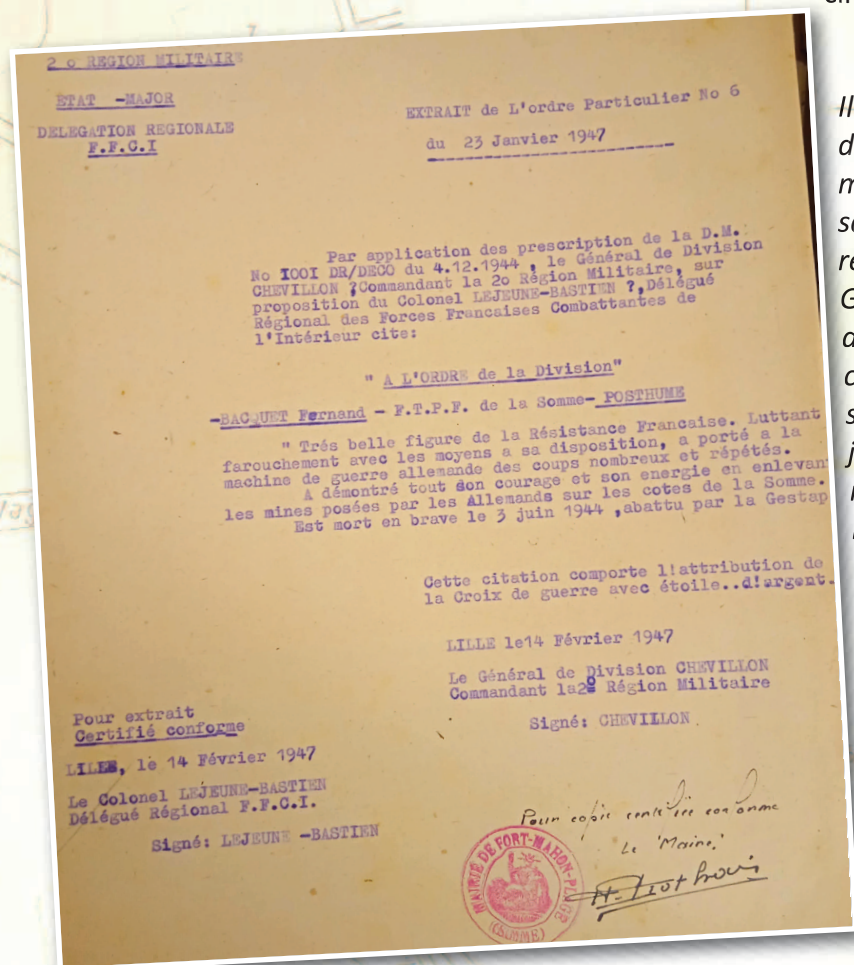
Pierre LEFRANC
Président de L'Association
des Cadets de la France Libre.

Monsieur le Maire
de FORT-MAHON
(Somme)

Parmi les invités de marque, le général De Gaulle était convié, mais n'a pas pu se rendre à la cérémonie, du fait, évidemment, des très nombreuses sollicitations qui lui étaient adressées. Le Directeur de son cabinet à l'époque était Pierre Lefranc, lui-même ancien résistant des Forces Françaises Libres, qui a été chargé de répondre pour le Général, mais aussi pour lui-même. Ce document est signé de sa main.

Cette unité, affiliée aux Francs-Tireurs-Partisans (FTP) du Marquenterre et du Vimeu, s'est rapidement spécialisée dans l'enlèvement, de nuit, des mines que les Allemands avaient disposés sur tout le littoral. Ces mines pouvaient notamment être récupérées pour en réutiliser les explosifs lors des sabotages. Roger Gallet évoque ces opérations de déminage : « le déminage était très dangereux. Nous en avions conscience, toute erreur aurait été fatale à l'ensemble des camarades. Nous ne possédions pas les plans des champs de mines et nous devons rechercher leur emplacement à l'aide d'un tisonnier, les détonateurs étaient neutralisés avec une épingle de sûreté ».

Hélas, le chef de ce groupe, Fernand Bacquet, est tué le 3 Juin 1944 par la Gestapo. Ce document évoque les circonstances de sa mort :

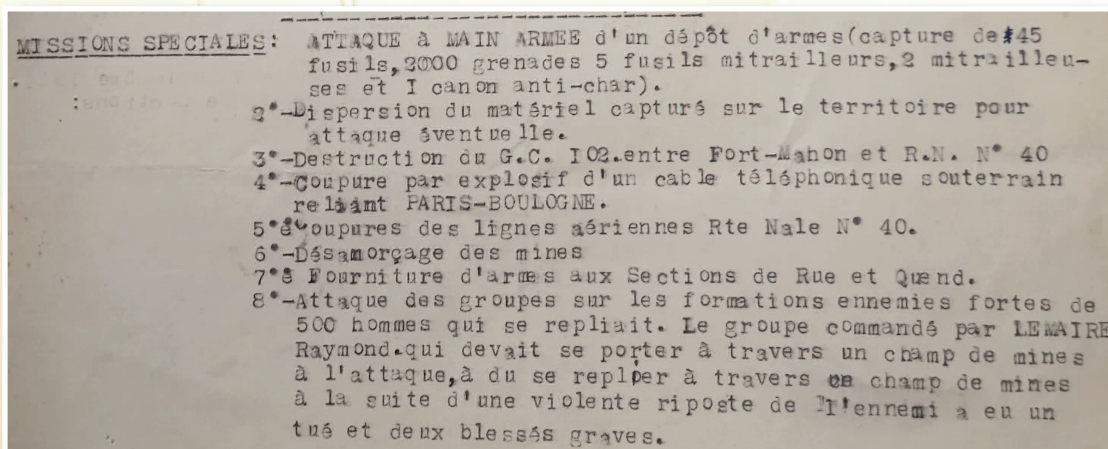


Il s'agit d'une citation à l'ordre de la division, instituant aussi la remise d'une médaille à titre posthume. Le 3 Juin 1944, sachant le débarquement proche, l'étau se resserre sur le groupe de résistants. Roger Gallet raconte en effet : « les troupes allemandes étaient très nerveuses et commençaient à tirer à vue sur tout ce qui semblait suspect. La circulation pour les jeunes en situation irrégulière devenait impossible et nous n'avons rien pu faire lorsque la Gestapo est venue cerner le domicile de Fernand Bacquet. Des coups de feu furent échangés et celui qui fut l'âme de la Résistance dans la région tomba l'arme à la main ».

Une place porte aujourd'hui son nom à Fort-Mahon-Plage.

Au 1er Février 1944, les Francs-Tireurs et Partisans sont intégrés avec l'Armée Secrète (AS) et l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) commandées par le Général Koenig. Le groupe de FTP de Fort-Mahon-Plage est donc intégré aux FFI, et leurs actions peuvent être coordonnées sur une plus large échelle.

Ce document, prenant place quelques jours après la libération de Fort-Mahon-Plage le 3 Septembre 1944, évoque les actions menées par les groupes de résistants de Fort-Mahon-Plage sur les jours précédents la libération de la ville :



MISSIONS SECONDAIRES: Patrouilles chez les cultivateurs pour le camouflage des chevaux.

2°-Garde et surveillance de toutes les routes et des immeubles administratifs.

3°-Défense du centre de dépôt d'armes et munitions capturées.

COMPTE RENDU de la formation au cours de la journée du lundi 4 Septembre 1944.

Les groupes ont été commandés pour attaquer une formation ennemie de 500 hommes environ qui se repliait. Le Groupe commandé par LEMAIRE, Raymond, qui devait se porter à travers un champ de mines à la rencontre de l'ennemi, l'a attaqué et a dû se replier à travers le champ de mines à la suite d'une violente riposte. Le chef de groupe LEMAIRE, Raymond, et deux hommes BATAILLE, Georges et PETIT, Pierre, ont été tués et blessés grièvement. La colonne allemande a subi de ce fait un retard de 10 heures et faite prisonnière à Etaples par les Canadiens. Tout le matériel a dû être abandonné par cette colonne.

Les missions principales et secondaires ont été remplies.

TUÉS: 1 - -

BLÉSSÉS: 2. - -

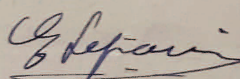
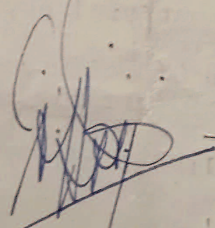
PRISONNIERS ALLEMANDS: Néant. - -

ACTIONS D'ECLAT avec proposition de citation.

1°-Chef de Groupe: LEMAIRE: Raymond, s'est vaillamment battu contre l'ennemi, a trouvé la mort en se repliant sous le feu de l'ennemi, à travers un champ de mines.

2°-Membres: BATAILLE, Georges et PETIT, Pierre, sont vaillamment battus derrière leur chef de groupe. Ont été grièvement blessés en se repliant sous le feu de l'ennemi à travers un champ de mines. A signaler particulièrement que ces deux hommes sont restés blessés sur le terrain toute la nuit par suite du danger de circuler à travers le champ de mines. BATAILLE, Georges a été retrouvé quoique étant le plus grièvement blessé, entièrement nu, s'étant démuné de ses vêtements pour couvrir son camarade PETIT, complètement essangue, après lui avoir fait des pansements avec son linge de corps.

Fort-Mahon le 8 Septembre 1944.
Les chefs de Sections:



Ce document évoque notamment l'existence de groupes de résistance à Quend et à Rue, auxquels le groupe de Fort-Mahon-Plage a fourni des armes. Il nous apprend aussi l'importance des actions de résistance pour retarder ou empêcher l'arrivée des renforts, permettant ainsi aux Alliés de renforcer leurs positions et de repousser les éventuels renforts plus facilement. La Résistance réalisa ce genre d'action de guérilla dans d'autres endroits en France pour freiner les mouvements de l'armée allemande, contribuant ainsi à la Libération. L'un des chefs de groupe, Raymond Lemaire, a trouvé la mort en se repliant dans le champ de mine sous les tirs allemands, et ses deux compagnons ont été blessés dans l'explosion, obligés de passer la nuit sur le champ de mine avant d'être secourus. Outre ces combats en marge de la commune, la libération n'a pas entraîné d'autres destructions que celles, déjà considérables, de l'occupation et des ouvrages militaires.

Nous l'avons vu, le groupe a été rattaché aux FFI. De plus, en Mars 1944, l'opération « Fortitude » était lancée, visant à tromper l'ennemi en laissant croire à un débarquement allié ailleurs qu'en Normandie, et notamment dans le détroit du Pas-de-Calais. Ainsi, si nous ne pouvons en avoir la certitude par les seuls documents, il est toutefois probable que les opérations de déminages entre Mars et Juin 1944 sur les plages de la Somme s'inscrivent dans ces opérations de désinformation afin de faciliter le vrai débarquement en Normandie, le 6 Juin 1944.

Malgré la Résistance, l'occupation a laissé des traces dans le paysage fort-mahonnais, qu'il a fallu plusieurs décennies pour effacer, et retrouver les belles rues et la belle plage que nous connaissons aujourd'hui. Au-delà des immenses sacrifices réalisés par les résistants, il faut souligner le courage de la population, les efforts constants de l'administration d'alors, et des élus dont le maire, M. Filippo, qui fit de son mieux pour soulager les souffrances de ses administrés. En 1944, âgé et épuisé par ses lourdes responsabilités et les événements récents (dont l'arrestation temporaire de ses agents), il s'éteindra malheureusement avant que le pays ne soit libéré. Saluons aussi l'effort de ses successeurs pour remettre la commune en ordre après le départ de l'occupant.

Ce fonds d'archives fera prochainement l'objet d'une désinfection avant d'être transféré aux Archives départementales de la Somme pour y être conservé et classé. A l'issue des éventuels délais de communication et lorsque le classement et l'instrument de recherche associé seront terminés, les documents seront consultables en salle de lecture, à Amiens.

Loïc Barthomeuf,
Archiviste intercommunal
de la communauté de communes
Ponthieu-Marquenterre.

La commune a signé une convention avec la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre, dans le but de mutualiser la fonction archives par le biais d'un archiviste professionnel : Loïc BARTHOMEUF.

Les documents administratifs sont rangés dans la cave de la mairie depuis 1923 ; le tri et le classement de ces archives représentait un travail considérable, qui n'avait pas pu être fait depuis des années, aussi son aide a été plus que bienvenue ! Loïc a débuté sa mission en début d'année 2021.

Son travail a consisté en :

- Un tri des documents à conserver ou à détruire (après accord des Archives Départementales), ce qui représentait un gros volume
- Une mise de côté et une désinfection des documents abimés
- Un inventaire / classement des documents
- Un dépôt de certains documents à valeur historique aux Archives Départementales à Amiens afin de les valoriser et de les conserver le mieux possible (les documents restent toujours la propriété de la commune et seront consultables à Amiens en salle de lecture).

Ce travail lui a permis par la même occasion de rédiger, à partir des documents retrouvés, cet article relatant l'histoire de l'occupation et de la résistance à Fort-Mahon-Plage pendant la Seconde Guerre mondiale.

